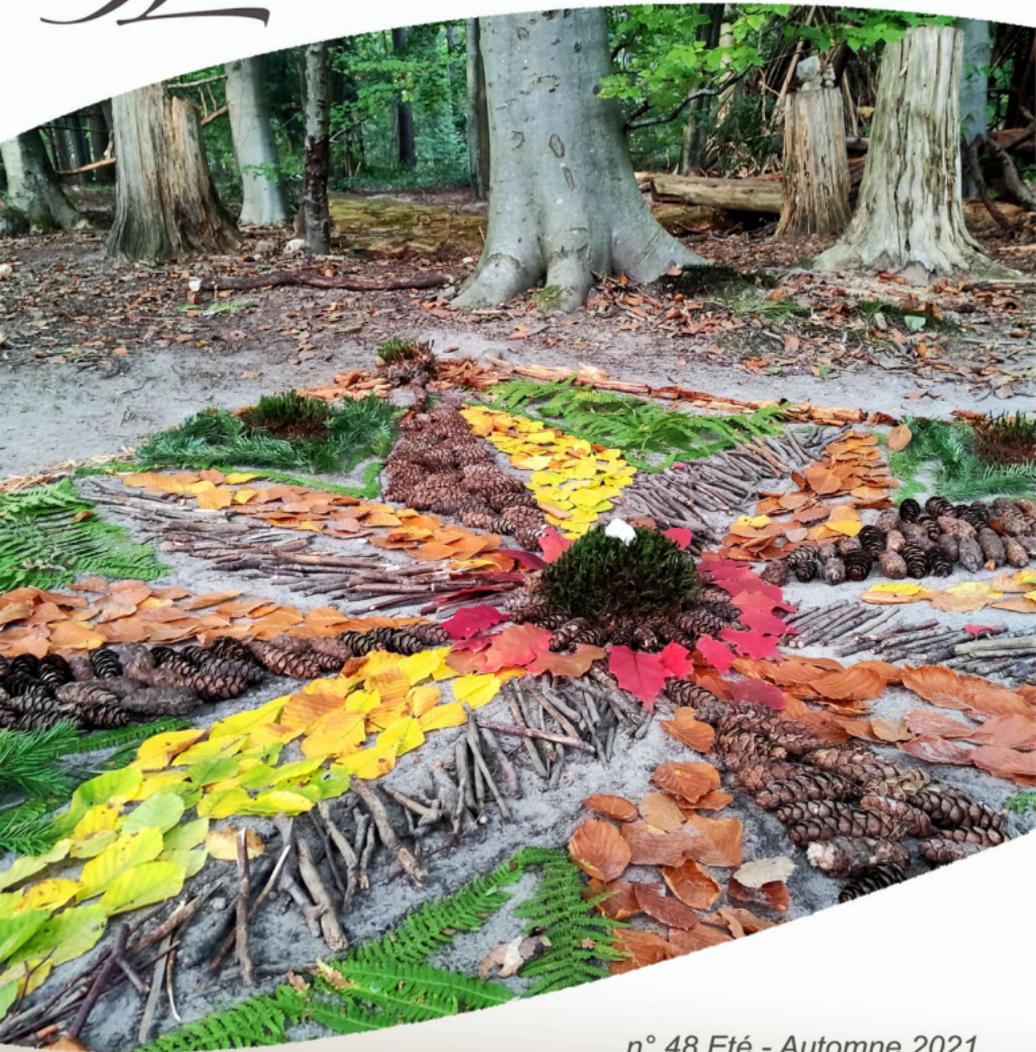


# *La Gazette de Germigny L'évêque*



*n° 48 Été - Automne 2021*

*Installation Land Art dans la forêt domaniale rond point de la marche.*

*Chères Germinoises, Chers Germinois,  
Mes Chers Administrés,*



Nous avons tous repris le chemin de la rentrée avec le sentiment de reprendre une vie un peu plus normale. Le fait d'avoir pu refaire nos animations au sein de la commune a été une véritable bouffée d'oxygène. Notre fête du village s'est déroulée dans une très bonne ambiance et a attiré du monde. Les forains étaient satisfaits de revenir sur la commune.

Nous avons pu aussi organiser le pot des nouveaux arrivants lors du marché campagnard de septembre. Les nouveaux et anciens germinois ont pu discuter autour d'un apéritif et l'ambiance fut fort sympathique.

Tous ces moments de rencontre sont importants. C'est pourquoi je vous donne dès à présent rendez-vous pour notre commémoration du 11 novembre et pour notre traditionnelle fête du Beaujolais nouveau qui aura lieu le jeudi 18 novembre ; deux nouvelles occasions de nous retrouver et d'échanger.

Je souhaite maintenant aborder un thème qui m'est précieux : « le bien vivre ensemble ». Je reçois régulièrement des germinois qui rencontrent des problèmes de voisinage. Je constate aussi des incivilités.

Pourtant, si quelques règles essentielles sont respectées, ces désagréments pourraient disparaître :

- respecter la réglementation sur les bruits de voisinage. Tout le quartier n'est pas tenu d'écouter votre musique. Vos travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage doivent être entrepris **les jours ouvrés de 8h à 12h et de 14h à 20 h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h ;**
- ne sortir ses poubelles ou déchets verts que la veille au soir ;
- respecter le code de la route ;
- ne pas laisser votre chien aboyer en permanence ;
- ne pas jeter des détritrus sur la voie publique.

Des germinois dont la propriété jouxte la Marne ont aussi attiré mon attention sur la gène qu'ils ressentaient en raison de la fréquentation de plus en plus importante des bords de la rivière. Vous trouverez en page 8 un article destiné à vous sensibiliser sur ce sujet rédigé par Monsieur Mario AICHINO que je remercie sincèrement.

En feuilletant la gazette, vous prendrez connaissance des différents travaux engagés par la commune.

Avant de terminer mes propos, je souhaite adresser toutes mes félicitations à une germinoise, Madame Marie-Line REY, qui a représenté notre village lors du rallye des gazelles au Maroc et qui a fini brillamment à la troisième place.

Vous souhaitant une bonne lecture de la gazette,  
Et restant à votre écoute.

Bien amicalement.

Votre Maire

*Aline MARIE - MELLARE*



Dimanche 19 septembre, Madame le Maire et le Conseil municipal ont offert le verre de l'amitié aux arrivants de la commune. L'occasion de se présenter et de faire connaissance avec les nouveaux germinois.

# Mairie

7, allée de l'Eglise  
77910 Germigny-L'évêque

tel: 01 64 33 01 89

fax: 01 64 33 86 66

[mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr](mailto:mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr)

Jours d'ouverture	Matin	Après-midi
----------------------	-------	------------

Lundi	XXX	16h à 18h30
-------	-----	-------------

Mercredi	9h à 12h	XXX
----------	----------	-----

Vendredi	XXX	16h à 18h30
----------	-----	-------------

Samedi	10h à 12h	XXX
--------	-----------	-----



**Permanence de Madame le Maire**  
le mercredi et le samedi de 10h à 12h  
ou sur RDV le mercredi et le samedi de  
9h à 13h

**Dépôt des dossiers d'urbanisme**  
le mercredi et le samedi de 10h à 12h  
ou sur RDV le mercredi et le samedi de  
9h à 13h

**Dernier ramassage des sacs de déchets verts**  
**JEUDI 25 NOVEMBRE 2021**

## **Passeport biométrique et carte d'identité**

Sur RDV à la mairie de Meaux ou Lizy sur Ourcq

## **Carte Imagin'R**

La municipalité subventionne l'achat du forfait annuel à hauteur de 50 € pour les lycéens uniquement

## **SACPA**

Assistance animaux, pour tous les animaux errants : contacter la Mairie

## **Location de barnums (réservé aux germinois)**

Tarifs : barnum 3m x 6m 95 €, barum 3x3 60 € s'adresser en mairie.

## **Location de la salle des fêtes, allée des noyers**

Pour les germinois : en semaine 1 jour : 300 €, le week-end 500 € (caution de 1 500€)

Pour les non germinois : en semaine 1 jour : 600 €, le week-end 1000 € (caution 1500 €)

## **Information sur l'utilisation du service "espacefamille"**

Mesdames, Messieurs

Afin qu'aucune confusion ne subsiste en ce qui concerne les inscriptions et annulations des repas pris à la cantine, nous tenons à vous en rappeler les modalités pratiques.

Toute inscription et/ou annulation sur votre portail famille doit impérativement s'effectuer **la veille avant 9 h 30** sauf pendant le week-end et les jours fériés, à savoir :

***Exemple n° 1 : vous avez réservé un repas cantine pour le lundi et souhaitez l'annuler : vous devez procéder à l'annulation dès le vendredi avant 9h30 et de la même façon si vous envisagez l'inscription.***

***Exemple n° 2 : Vous avez réservé un repas pour le vendredi et souhaitez l'annuler : vous avez la possibilité de le retirer dans votre portail dès le jeudi et avant 9h30.***

Les repas auprès de notre fournisseur se confirment la veille à 9h30 ; ce qui signifie que tout repas non annulé comme indiqué ci-dessus est un repas commandé et donc facturé à la mairie.

En cas d'absence de l'enfant, sur présentation d'un certificat médical, le repas ne sera pas facturé aux parents. En revanche, en cas d'absence pour un autre motif, si le repas ne peut être annulé dans le délai imparti, il restera dû.

Pour le centre de loisirs du mercredi, du fait de la nécessité de commander des repas, toute inscription et/ou annulation sur votre portail famille doit également s'effectuer au plus tard **le mardi avant 9 h 30.**

Par contre, pour les études surveillées et la garderie, vous pouvez inscrire et annuler le jour même.

## Équipement de vidéoprotection



La commune de Germigny L'Evêque a travaillé en étroite collaboration avec la gendarmerie de Seine et Marne sur l'installation d'un système de vidéoprotection sur son territoire.

De nombreuses communes limitrophes de Germigny l'Evêque (Trilport, Varreddes, Lizy sur Ourcq...) se sont récemment équipées. Il est avéré que la délinquance se déplace hélas sur les communes non pourvues.

Cette démarche est avant tout dissuasive. Le système a pour ambition de prévenir tout acte de malveillance, de surveiller l'espace public en vision large ou concentrée et également de pouvoir identifier un véhicule, un individu...

Les caméras permettent de visualiser uniquement le domaine public, les parties privées étant masquées au niveau des prises de vue.

Les entrées de commune seront équipées de caméras de lecture de plaques minéralogiques afin de pouvoir suivre les déplacements d'un véhicule suspect... Les bâtiments communaux (école, salle polyvalente, mairie), l'espace sportif seront également protégés.

Les images seront conservées pendant trente jours et elles ne seront consultables par les forces de l'ordre que sur réquisition judiciaire ordonnée par l'OPJ.

Un marché public a été lancé, il a été attribué à l'entreprise IBSON pour un montant de 84 403.68 euros TTC.

Cette société a équipé plus de 80 communes seine et marnaises.

La commune doit faire valider une demande d'agrément auprès de la Préfecture et elle va solliciter des subventions à hauteur de 80% du montant des travaux auprès de l'Etat et de la région.

## Travaux de la route de Rezel

Les travaux ont commencé le 13 septembre et la société WIAM va terminer le chantier de rénovation de la route en renforçant les accotements.

Une balayeuse sera passée pour effectuer les finitions puis une signalisation par bandes blanches sera peinte sur la chaussée.

Pour la sécurité de tous, nous vous prions de respecter la limitation de vitesse fixée à 50 km/h et 30 km/h sur les ralentisseurs.



## Autres travaux et investissements :

- Reprises partielles de voirie pour 10 860 euros TTC.
- Campagne de nids de poule (15T d'enrobés) pour 5 220 euros TTC,
- Signature d'un devis d'un montant de 6 237.53 € TTC pour la création d'un abri bus allée Bossuet,
- Signature d'un devis pour la pose d'un point lumineux supplémentaire rue Saint Fiacre pour un montant de 802.53 € TTC,
- Signature d'un devis pour mise aux normes de l'installation électrique du premier étage de la mairie pour un montant de 5 285 euros TTC,
- Installation d'une baie informatique à la mairie pour 1 117 euros,
- signature d'une mission de maîtrise d'œuvre auprès du cabinet ECP pour un montant de 1440 euros TTC pour les travaux de réhabilitation du chauffage de l'église Saint-Barthélémy,
- Pose d'un ballon d'eau chaude à l'école pour le confort des enfants lors du lavage des mains d'un coût de 2 642.92 €,
- Achat de tables et chaises pour l'école d'un coût de 1 682.72 €,
- Contrôle annuel des installations électriques de l'ensemble du groupe scolaire – coût de 2 154 € et levée des réserves 2 950 €,
- Contrôle des jeux pour enfants (école, installations sportives près des terrains de tennis) 720 € et changement d'un jeu élément du toboggan 235.66 €,
- Achat de décorations de Noël (1 sapin lumineux, 1 igloo et 2 illuminations sur lampadaires) pour un montant de 9 683,57 € TTC,
- Achat d'une transpalette pour 299 €.

# Espaces verts

## Les berges de la Marne

Méconnues la plupart du temps et découvertes par certains lors des confinements, les berges de Marne ont connu ces deux dernières années une importante augmentation de la fréquentation ; afin de préserver au maximum le caractère naturel de celle-ci et dans le but de garantir le bon vivre ensemble, on cherche à mieux les connaître.

La Marne est un cours d'eau navigable et les bords de Marne appartiennent aux propriétaires des terrains qui longent la rivière. Cependant, en considération des exigences d'entretien, l'accès aux berges doit être garanti aux exploitants du cours d'eau : pour la Marne, il s'agit des « Voies Navigables de France » dont l'acronyme est VNF.

Même là où il n'y a pas un chemin de halage - l'ancienne route qui servait à tracter les bateaux -, les terrains des riverains situés aux bords de la Marne sont grevés d'une servitude qui s'appelle « Servitude de Marchepied ».

La servitude de marchepied permettait aux exploitants et aux bateliers et plaisanciers d'accéder aux berges en cas de nécessité. L'accès à ses rives a été permis en 1965 aux pêcheurs titulaires d'une licence valide et, depuis 2006, les piétons ont eux aussi la possibilité de traverser ces terrains ; attention au terme « traverser », dont on parlera un peu plus loin.

La servitude de marchepied est codifiée au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (PGPPP), Articles L2131 2,3,4,5,6.

L'emprise sur les terrains de la servitude de marchepied est de 3,25 m depuis le cours d'eau, distance qui peut être réduite en certains cas à un minimum de 1,50 m ou même supprimée pour des raisons d'intérêt général ou de sécurité.

Il ne s'agit pas de promenades tracées, de chemins forestiers ou autres. Pour les berges, l'intérêt général est celui de préserver ces lieux naturels le plus possible dans leur état sans aucun aménagement, sauf en cas d'autorisations cédées par l'exploitant (VNF) aux riverains qui en ont fait demande.



Il s'agit donc de respecter la nature mais aussi respecter l'intimité des riverains propriétaires des terrains sur lesquels on marche. Ne pas jeter des poubelles, des mégots, ramasser les déchets de nos animaux (qui seront toujours gardés en laisse), ne pas faire des bruits inutiles et faire attention où on met les pieds car le caractère naturel des lieux vous laisse seul responsable d'éventuels accidents que cet environnement naturel pourrait vous occasionner.

On parlait plus haut de la possibilité pour les piétons de « traverser » ces berges. En effet, il faut rappeler simplement qu'une servitude est là pour donner la possibilité à quelqu'un de relier plus facilement un point A à un point B en passant sur un terrain privé. Ceci veut dire qu'on peut s'y promener mais qu'on ne s'arrête pas pour faire une pause, ni faire un pique-nique, ni faire un feu ou encore planter une tente pour y passer la nuit.

Une autre chose à savoir est que l'accès aux pontons et aux aménagements spéciaux qu'on pourrait rencontrer sur les berges est interdit. Ces aménagements sont des occupations temporaires pour lesquelles les particuliers ont obtenu une autorisation et pour lesquels ils paient une redevance, leur usage est privatif et ils ne font pas partie de la servitude que les passants peuvent traverser.

Sachez enfin que la servitude est un droit gratuit, un propriétaire ne peut pas vous faire payer l'accès à sa parcelle et il ne peut pas non plus vous interdire d'y passer si vous vous présentez en tant que piéton. Il n'y a en effet que les piétons qui sont autorisés par la loi à emprunter cette servitude, les engins à moteur mais aussi les vélos, les trottinettes et les chevaux sont formellement interdits de passage.

Le sourire, la gentillesse, la discrétion sont en revanche toujours autorisés !

Bonne promenade !

( article écrit par M. Mario AICHINO )



## PROPRIETE PRIVEE

Servitude de marchepied - Article L 2131J2 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques

### AVIS AUX PROMENEURS

Vous passez sur une propriété privée, vous bénéficiez d'une servitude de passage réservée uniquement aux piétons. Vous êtes tenus de respecter la Nature, l'intimité des riverains et la propreté des lieux.

- Passage autorisé uniquement aux piétons dans la limite des 3,25m de la rive ;
- Chiens en laisse ;
- Ramassage obligatoire des déjections et interdiction de laisser détritiques ou déchets ;
- Interdiction de stationner sur le passage ;
- Camping interdit ;
- Feux interdits ;
- Pique-niques interdits ;
- Vélos et chevaux interdits ;
- Cette promenade peut présenter des risques, vous traversez sous votre entière responsabilité.

Bonne balade !



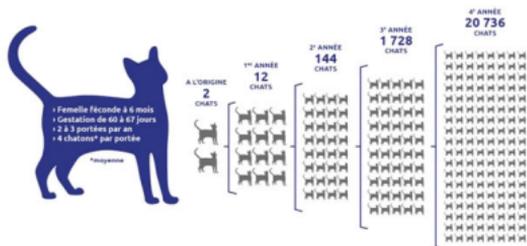
Projet de panneau signalétique pour les berges de Marne

## Chats harets (errants) - Association Orfelins

Les chiffres sont éloquentes : 1 million de chatons meurent chaque année. Décès massifs, abandons sauvages, maladies liées à la fragilité de ces petits êtres vivants... L'euthanasie, conséquence d'un comportement irresponsable, n'est pas acceptable. En seulement 4 ans, un couple de chats non stérilisés peut engendrer une descendance de 20 736 chatons !

La multiplication des portées est la première cause d'abandon, de mauvais traitements et de dégradation de leur santé.

Il faut absolument faire STÉRILISER les chats afin d'éviter cette hécatombe. Il faut aussi savoir que c'est une aberration que de croire qu'une chatte doit avoir au moins une portée dans sa vie. La stérilisation n'est pas contre nature, du moins pas plus que l'abandon ou l'euthanasie et le décès de nombreux chatons. Elle peut être pratiquée dès l'âge de 6 mois et sans aucun danger pour la chatte.



Ils sont beaux ou amaigris, parfaitement agiles ou malades. Ils habitent même très près de chez nous et ils sont totalement indifférents à notre présence : ce sont les chats harets.

Le chat haret est un chat domestique retourné totalement, ou en partie, à l'état sauvage. Certains ont été abandonnés, d'autres sont nés hors de la portée des hommes et d'autres ont quitté leur domicile.

Ils nous attendrissent et nous émeuvent. Nous les nourrissons d'abord de ci de là, puis régulièrement. Ne soyons pas débordés par nos émotions. En effet, on oublie vite la prolifération et on est débordé par le nombre. Souvent on ne sait plus quoi faire face aux besoins alimentaires grandissants de ces félins et on cherche alors à s'en débarrasser. Les refuges et les associations sont débordés.

S'il ne faut appliquer qu'une seule règle : ne jamais nourrir de chat qui ne vous appartient pas, ce n'est pas leur rendre service.

Germigny L'évêque est engagée pour la cause animale et subventionne l'association Orfelins. Cette association de protection des félinidés veille à ce que les chats harets sur la commune soient repérés, identifiés et stérilisés.

La référente de l'association est Katherine Rouillon. Nous tenons à la remercier pour son engagement ainsi que toutes les familles d'accueil germinoises qui s'engagent et prennent soin des chats et chatons harets de notre commune.

site de l'association : <http://orfelins.e-monsite.com/>  
courriel : [contact@orfelins.com](mailto:contact@orfelins.com)



## Flore Bouchenez

Conseillère indépendante et spécialisée  
sur notre commune Germigny l'Evêque  
parce que j'y vis depuis plus de 10 ans,

**Vous souhaitez  
vendre ou acheter un bien immobilier?**

**Je vous accompagne  
dans vos projets avec :**

- Avis de valeur offert
- Mise en valeur de votre bien
- Suivi sérieux de chaque dossier vendeurs/acquéreurs
- Relation professionnelle et de confiance pour avancer ensemble jusqu'au bout de votre projet

**A votre disposition avec plaisir ...**

**06 72 64 91 14**

**[f.bouchenez@bl-agents.fr](mailto:f.bouchenez@bl-agents.fr)**



## Association Feel Gazelles - Rallye Aïcha des Gazelles

«Ce n'est pas qu'un rallye, c'est aussi une aventure solidaire», ainsi Marie-Line Rey commente son épopée dans le désert marocain.

Avec sa partenaire, Mylène Lecieux, Marie-Line, germoise, a accroché les dunes de sable de Merzouga. Elles ont parcouru plus de 2700 km dans le désert du Maroc. Leur véhicule 4X4 «Maggie» est désormais célèbre.

Ce duo de femmes déterminées, dynamiques et engagées a participé à la 30<sup>ème</sup> édition du Rallye Aïcha des Gazelles qui s'est déroulée en septembre dernier. Un rêve transformé en réalité.

L'aventure est aussi humanitaire puisque les équipages, tout au long de leur périple marocain, ont apporté beaucoup de dons aux habitants de nombreux villages isolés. Marie-Line et Mylène terminent sur le podium à la troisième place sur 130 équipes. Elles sont déjà prêtes à repartir !!!

3<sup>ème</sup> place



234

🇫🇷 Marie-Line REY

🇫🇷 Mylène LECIEUX



## Nouvelle association: « Cavalerie d'hier et d'aujourd'hui »

Notre association a pour but de proposer des animations, des spectacles d'évocation et de reconstitution historique. Par le maintien des traditions et d'éducation équestre, le devoir de mémoire, le témoignage et le partage de la connaissance, elle tend à honorer nos aïeux dans l'espoir de ne plus jamais revivre les tristes situations du passé.

Nous avons aussi à coeur de faire découvrir l'histoire de France du Moyen-âge à nos jours au travers de l'équitation militaire. Nous valorisons le binôme cavalier-cheval sur l'espace du territoire d'Ile de France, en tout endroit où en sera fait la demande (écoles, lycées, commémorations historiques, inaugurations de musées, animations communales etc.)

Le recrutement de cavaliers(ières) est ouvert à toute personne partageant la passion du cheval et de l'histoire.

Notre site :

<http://www.cavaleriedhieretaujourdhui.com/pages/presentation.html>

Président: Bernard DIETSCH  
contact: 06 13 14 92 93  
courriel: [cavaleriedhier@free.fr](mailto:cavaleriedhier@free.fr)



Les cavaliers de l'association seront présents avec leurs chevaux à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre.

En habits de l'époque, la présence des cavaliers et de leurs montures témoignera de l'engagement des équidés au cours de la Grande Guerre. **13**  
Plus d'un million de chevaux et mulets sont morts entre 1914 et 1918.

# Ca c'est passé

## Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie de notre fête nationale a eu un parfum particulier... celui des retrouvailles avec la reprise des commémorations citoyennes ouvertes au public. Alors il fallait marquer cette date doublement symbolique en ce jour de liberté retrouvée.

C'est pourquoi la mairie a invité Stéphanie, artiste chanteuse et danseuse, bien connue des germinois, à venir chanter la Marseillaise à capella. Une belle performance qui a clôturé une cérémonie empreunte de solennité.

Le verre de l'amitié a été servi par le conseil municipal qui s'était activé dès le matin à préparer le buffet gourmand offert aux administrés présents. Pour terminer cette matinée dans la joie et la bonne humeur, Stéphanie a chanté quelques chansons de son répertoire et tout le monde a dansé.





## Fête du village

Sur le thème de «Souvenirs d'enfance» la fête de notre village s'est déroulée le dernier week-end du mois d'août. Tous ensemble nous avons fêté la fête patronale de Germigny L'évêque. Ces journées furent très festives et empreintes de bonne humeur.

La fête foraine a attiré beaucoup de visiteurs.

Le village a été décoré par les membres du conseil municipal et des bénévoles germinois. Nous remercions chaleureusement ces derniers pour leur implication à créer les décors et à mettre au service de la communauté leur savoir faire et leur temps.

Les germinois ont pu déguster une délicieuse paëlla préparée par l'association Fell Gazelles lors du repas des germinois. La mairie a offert la sangria en apéritif et les boissons du repas.

Les enfants de la commune ont découvert le film d'animation «Yakari le petit indien» projeté dans la salle des fêtes. Ce film n'est pas sorti au cinéma pour cause de Covid.

La messe patronale dominicale a célébré le Saint Patron de notre commune et à la sortie la traditionnelle brioche bénite a été offerte aux germinois.

La retraite aux flambeaux s'est déroulée au son des cuivres de Fiona Powell et ses amis musiciens. Une mélodie jazzie entraînant apportant joie et fourmis dans les pieds pour danser.

Un grand merci aux musiciens qui nous ont offert un beau spectacle!

La fête s'est clôturée avec notre célèbre feu d'artifices. Un moment fort attendu par les spectateurs qui sur la bande son, se sont mis à chanter les chansons de leur enfance!!!





## Soirée Beaujolais Nouveau



C'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à déguster le Beaujolais Nouveau jeudi 18 novembre dans la salle des fêtes allée des noyers.  
Nous vous accueillons de 19h à 21h pour partager un moment convivial et gourmand.

Après une année blanche sans animation pour cause de Covid, nous avons hâte de vous retrouver pour cette soirée si particulière et chère à tous les germinois.

Les nouveaux arrivants vont pouvoir découvrir cet évènement préparé avec soin par les membres du Conseil municipal.

Petit rappel pour les anciens et explications pour les nouveaux...

Cette soirée ouvre les festivités de la fin de l'année. Elle est toujours thématique, cette année direction le Pays basque....

Comme d'habitude il y a un dress code à respecter ... et cette fois ci c'est béret, cinta, foulard rouge et habits blancs ou noirs dans l'esprit des costumes traditionnels basques.



Une dégustation des produits basques accompagnera celle du beaujolais nouveau au menu fromage de brebis, confiture de cerises noires, charcuteries et salaisons sans oublier le fameux gateau basque!!



Soirée  
Beaujolais nouveau au  
salle des fêtes  
de 19h à 21h  
allée des noyers

PAYS  
basque





## Une épicerie itinérante à Germigny

Juliette a créé son épicerie itinérante en septembre 2021 et dessert onze communes du Pays de l'Ourcq dont notre village. Elle propose une gamme de produits issue de producteurs locaux dans une économie vertueuse.

La volonté de réduire les déchets, la vente de produits en vrac et le contact direct avec la clientèle, motivent cette jeune entrepreneuse.

Retrouvez Le Panier de Juliette **dès jeudi 25 novembre à 18h Place de l'église.**



**ALIMENTAIRES** Fruits & légumes, pain, charcuterie, biscuits, confiseries, chocolat, thés, cafés, confitures, miel...



**CONDIMENTS** Épices, vinaigre, huiles, farines, sucres, pâtes, riz, légumes secs...



**SAVONS & COSMÉTIQUES** Savons, shampoings, dentifrices, déodorants solides...



**LES PRODUITS D'ENTRETIEN** Liquide vaisselle, lessive, pastilles lave-vaisselle, vinaigre ménager, savon noir...

### Producteurs locaux

- ❖ Ferm'Meaux Pâtes (Varredes) : pâtes fraîches et sèches
- ❖ FERME APICOLE ET CAPRINE DE METACZYK'API (Quincy-Voisins) : miel
- ❖ Ferme Moret (Tancrou) : fromage de chèvre
- ❖ La conserverie de Larnière (La fertè Gaucher) : producteur de courges et conserves Bocatille
- ❖ Ferme de Ferolles (Crecy-la-Chapelle) : produits secs
- ❖ Villemareuil : oeufs frais
- ❖ Assaisonnements Briards (Nanteuil) : moutarde de Meaux + condiments (vinaigre...)
- ❖ Bière de Meaux : bière
- ❖ Au plaisir du pain (Meaux) : baguette, pain, viennoiserie
- ❖ Comptoir Jasmin (Sammeron) : huile d'olive

=> Prise de contact en cours / liste à étoffer

### Provenance française et au-delà

- ❖ Ecodis (produits d'entretien, Zéro Déchet) (56)
- ❖ Agidra (épicerie bio en vrac) (69)
- ❖ Torréfaction Embrun (café) (05)
- ❖ Nous le Savons (produits hygiène) (38)
- ❖ Endro (produits hygiène) (22)
- ❖ APO (produits hygiène) (59)

=> Prise de contact en cours / liste à étoffer

**Tous les jeudis place de l'église  
de 18h à 19h30**

Marché de Noël  
des producteurs  
dimanche 19 décembre  
à 9h00  
Place de la Palée



Esprit de Noël  
♥

Légumes, fruits, oeufs, confitures,  
compotes, jus et sirops, pickles.  
Vins, champagne et ratafia, terrines, saucissons et  
salaisons, pâtes de blé dur aromatisées et pâtes  
fraîches, soupes, fromages à la coupe.  
Traiteur gastronomique et traiteur exotique  
Pain et viennoiseries macarons, nougats.  
fruits secs et noix de cajou  
Produits de la ruche, miels, propolis, pain d'épices.  
Cosmétiques et confections textiles

Vente exceptionnelle sur la marché  
par le Cadran solaire ( restaurateur sur Varreddes).

Saumon sauvage fumé,  
Foie gras maison, Huitres à déguster sur  
place ou à emporter.



Germigny L'évêque

# Calendrier des manifestations

Evènement	Date et horaire	Organisateur	Lieu
Fête Halloween	Dimanche 31 octobre 16h30	Assos. Les Germinions	Salle des fêtes
Cérémonie du 11 novembre	Jeudi 11 novembre 10h30	Mairie	Monument aux Morts
Soirée Beaujolais nouveau	Jeudi 18 novembre de 19h à 21h	Mairie	Salle des fêtes Allée des noyers
Marché de producteurs	Dimanche 21 novembre de 9h à 13h	Mairie	Place de la Palée
Bourse aux jouets	Dimanche 28 novembre	Assos. Les Germinions	Salle ruelle aux loups
Arbre de Noël des enfants de la commune	Vendredi 10 décembre 19h	Mairie	Salle des fêtes Allée des noyers
Marché de Noël producteurs	Dimanche 19 décembre de 9h à 13h	Mairie	Place de la Palée
Vente foie gras, saumon sauvage et huitres en dégustation sur place ou à emporter.	Dimanche 19 septembre dès 9h	Mairie	Place de la Palée
La boîte aux lettres du Père Noël	à partir de samedi 4 décembre	Assos. Les Germinions	Salle des fêtes allée des noyers
Vente gâteaux	Vendredi 22 décembre 16h30	Assos. Les Germinions	Devant l'école
Vœux du Maire Galette des rois	Dimanche 9 janvier 15h30	Mairie	Salle des fêtes Allée des noyers
Repas des Aînés	Dimanche 16 janvier 12h	Mairie	Salle des fêtes Allée des noyers

**Nous rappelons aux professionnels qu'il est possible d'acheter un encart publicitaire dans une édition de la Gazette aux conditions suivantes:**

**- pleine page: 90€**

**- demi-page: 50€**

### Liste des assistantes maternelles de la commune

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone fixe	Mobile
BOUZI Amal	19 rue Saint Fiacre		06 77 63 46 67
CALDERON RUIZ Laurie	18 allée Baudelaire	01 64 33 97 55	06 15 71 06 42
CASTILLEJOS Patricia	2 rue Saint Fiacre		07 83 72 15 07
CASTRO Avyva	14 allée de la pierre	09 50 99 99 07	06 81 46 23 20
COURTOIS Claire	12 allée de l'église		06 63 02 47 82
DA ROCHA AMORIM Fernanda	20 rue Degas		06 26 48 12 46
FIAL Typhaine	20 rue Renoir		07 82 55 93 14
JACQUET Claire	4 bis chemin de Saint Jean		07 77 69 51 83
LESURE Lizandra	30 allée de l'église	01 60 44 03 05	06 21 34 47 40
ORAIN Claudine	11 rue renoir	01 64 33 24 07	
SAUCO Patricia	7 cour des prés		06 69 06 72 76



*R*esponsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Danet, Josiane Rispincelle, Danièle Zoetemelk

*T*irage : 610 exemplaires



Pour vous informer

<http://germignyleveque.fr/>

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

application mobile Germigny L'évêque sur playstore

Panneau d'information lumineux

[https://www.pinterest.fr/germignyleveque/\\_saved/](https://www.pinterest.fr/germignyleveque/_saved/)

